



Seine et Yvelines
Numérique

2025-CSSYN-028

Délibération affichée, rendue exécutoire,
après transmission au Contrôle de Légalité le : 19 décembre
2025
AR n°078-200062248-20251211-lmc1161969-DE-1-1

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Mise à jour du tableau des effectifs

Le 11 décembre 2025, le Comité Syndical de Seine-et-Yvelines Numérique s'est réuni en visioconférence sur convocation de la Présidente du Comité syndical adressée le .

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de Seine-et-Yvelines Numérique,

Vu le Code du travail ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 34 ;

Vu les statuts de Seine-et-Yvelines Numérique ;

Vu le budget de Seine-et-Yvelines Numérique ;

Vu le tableau actuel des effectifs de Seine-et-Yvelines Numérique ;

Vu le rapport de Madame la Présidente du Comité syndical.

CONSIDERANT qu'il appartient au Comité syndical de créer et de transformer les emplois nécessaires au fonctionnement de l'établissement ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

APPROUVE la création d'un poste de « Directeur(trice) général(e) adjoint(e) ».

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits aux budgets, pour la rémunération, au chapitre 012 article 64111.

APPROUVE la modification du tableau des effectifs suivant :

TABLEAU DES EFFECTIFS SYN

INTITULE DE POSTE	REF CONV COLLECTIVE		REF FONC PUBLIQUE
	GROUPE	SEUIL	
Acheteur	E	1	Attaché

Acheteur	E	1	Attaché
Administrateur ITSM	E	1 bis	Ingénieur
Administrateur ITSM	E	1 bis	Ingénieur
Administrateur MDM	D	3	Attaché
Administrateur système et réseau	D	1	Attaché
Administrateur système et réseau	C	1	Agent de maîtrise
Administrateur système et réseau	C	1	Agent de maîtrise
Administrateur système et réseau	C	1	Agent de maîtrise
Administrateur système et réseau	C	1	Agent de maîtrise
Assistant(e) Administratif	C	1	Agent de maîtrise
Alternant Assistant RH	*	*	Rédacteur
Alternant Assistant Communication/marketing	*	*	Rédacteur
Alternant Développement	*	*	Rédacteur
Alternant Numérique Educatif	*	*	Rédacteur
Alternant Services	*	*	Rédacteur
Alternant Technicien de Proximité	*	*	Rédacteur
Architecte réseau			Ingénieur
Architecte système et réseau	F	1 bis	Ingénieur
Architecte système et réseau	E	3	Ingénieur
Attaché de Direction	E	1	Attaché
Attaché Technico-commercial => PMO - Assistant(e) Chef de Projet	E	1	Attaché
Chargé d'étude/de mission - stagiaire	*	*	Rédacteur
Chargé d'étude/de mission - stagiaire	*	*	Rédacteur
Chargé de relations extérieures	F	1	Attaché
Chargé de relations extérieures	F	1	Attaché
Chargé de relations extérieures	F	1	Attaché
Chargé de relations extérieures	F	1	Attaché
Chargé de relations extérieures	F	1	Attaché
Chargé de relations extérieures	F	1	Attaché
Chargé des moyens généraux	C	1	Rédacteur
Chargé des RH	E	1	Attaché
Chargé(e) de missions	F	1	Attaché
Chargé(e) d'études	E	3	Attaché
Chargé(e) d'études	E	3	Ingénieur
Chargé(e) d'études	E	1	Ingénieur
Chargé(e) d'études	E	1	Attaché
Chargé(e) d'études	E	1	Ingénieur
Chef de projet fonctionnel	E	1	Attaché
Chef de projet fonctionnel	E	1	Attaché
Chef de projet fonctionnel	E	1	Attaché
Chef de projet technique	E	1	Attaché
Chef de projet technique	E	3	Attaché
Chef de projet technique	E	3	Ingénieur
Chef de projet technique	E	3	Ingénieur
Chef de projet technique	E	1	Attaché
Comptable	C	3	Rédacteur

Comptable	C	1	Rédacteur
Comptable	C	1	Rédacteur
Comptable	C	1	Rédacteur
Comptable	C	1	Rédacteur
Contrôleur de gestion	E	1	Attaché
Contrôleur de gestion	E	1	Attaché
Coordinateur technique	D	1	Agent de maîtrise
Directeur d'activité	G	1	Ingénieur
Directeur d'activité	G	1	Ingénieur
Directeur d'activité	G	1	Ingénieur
Directeur d'activité	G	1	Ingénieur
Directeur de Pôle	G	2	Attaché
Directeur de Pôle	F	2	Attaché
Directeur de Pôle	G	1	Attaché
Directeur de Pôle	F	1	Attaché
Directeur de Pôle	F	1	Attaché
Directeur de Pôle	F	1	Attaché
Directeur de Pôle	F	2	Ingénieur
Directeur de Pôle / Confiance numérique et cyber	F	1	Attaché
Directeur de projets	F	2	Ingénieur
Directeur Général	Sans objet		Administrateur
Directeur Général Adjoint	Sans objet		Administrateur
Gestionnaire ADV	E	1	Attaché
Gestionnaire ADV	E	2	Attaché
Incident Manager	E	1	Attaché
Incident Manager	E	1	Attaché
Juriste Commande Publique	E	1	Attaché
Manager d'activité (Chef d'équipe)	D	1	Agent de maîtrise
Manager d'activité (Chef d'équipe)	E	1	Attaché
Opérateur Vidéoprotection	C	1	Agent de maîtrise
Opérateur Vidéoprotection	C	1	Agent de maîtrise
Opérateur Vidéoprotection	C	1	Agent de maîtrise
Opérateur Vidéoprotection	C	1	Agent de maîtrise
Opérateur Vidéoprotection	C	*	Agent de maîtrise
Opérateur Vidéoprotection	C	1	Agent de maîtrise
Responsable du CDSI	E	1	Rédacteur
PMO	E	1	Attaché
Responsable comptable	E	1	Attaché
Référent fonctionnel	E	1	Attaché
Référent fonctionnel	E	1	Attaché
Référent fonctionnel	E	1	Attaché
Renfort administratif	C	1	Rédacteur
Renfort administratif	C	1	Rédacteur
Responsable ADV	F	1	Attaché
Responsable budgets	F	1	Attaché
Responsable d'application	E	1	Ingénieur
Responsable d'application (NE)	E	1	Attaché

La présente décision peut être attaquée par la voie d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Versailles, dans un délai de deux mois à compter de sa publication suivant les articles R. 421-1 et R. 421-2 du Code de justice administrative.

Présidente du Comité Syndical
Seine-et-Yvelines Numérique



Anne HERY LE PALLEC

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Mise à jour du tableau des effectifs

Présidente de séance : Madame Anne Hery Le Pallec

Présents : 14

Mme Sonia BRAU, Mme Jessica BULLIER, M. Bruno CORADETTI, M. Daniel COURTES, M. Michel DELAMAIRE, M. Jean-Michel FOURGOUS, Mme Ghislaine HAUETER, Mme Anne HERY LE PALLEC, M. Denis LARGHERO, M. Djamel NEDJAR, M. Benoit POUYET, M. Laurent PREVOT, M. Serge QUÉRARD, M. Dominique TURPIN.

Pouvoir : 4

M. Yves Coscas à Mme Anne Hery Le Pallec, Mme Cécile Dumoulin à Mme Anne Hery Le Pallec, M. François Garay à M. Denis Larghero, Mme Nathalie Leandri à M. Daniel Courtes.

Absents excusés : 31

Mme Myriam Aourir, M. Geoffroy Bax de Keating, M. Pierre Bédier, Mme Nicole Bristol, M. Julien Chambon, Mme Marie-Noëlle Charoy, M. Bertrand Coquard, M. Nicolas Dainville, M. Jean-Louis Flores, M. Vincent Franchi, M. Thomas Lam, Mme Alice Le Moal, M. Franck Lelièvre, Mme Marie-Pierre Limoge, M. Pascal Marteau, Mme Nathalie Martin, M. Jean-Marie Moreau, M. François Morton, M. Jean Myotte, M. Eric Naudin, M. Raphaël NIVOIT, M. Karl Olive, Mme Gaëlle Pelatan, M. Yannick Raynaud, M. Cyril Samson, Mme Audrey Saulgrain, M. Patrick Stefanini, M. Jean-Marie Tétart, Mme Armelle Tilly, M. Marc Tourelle, Mme Maria Wentholt.

Le calcul du quorum s'établit comme suit :

Compétence	Membres	Quorum	Présents ou Représentés
			18

Adopté à l'unanimité